



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
12 septembre 2019  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2019**

11-13 septembre 2019

Point 6 de l'ordre du jour

#### Projet de décision présenté au Conseil d'administration

### Dialogue structuré sur le financement des résultats attendus du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du dialogue structuré sur le financement des résultats attendus du Plan stratégique de l'UNICEF pour la période 2018-2021 (E/ICEF/2019/27) et se félicite des améliorations apportées au format du rapport ;
2. *Prie* l'UNICEF de lui fournir davantage de renseignements sur les mécanismes novateurs de financement mentionnés dans le rapport ;
3. *Se félicite* des mesures prises par l'UNICEF, en collaboration avec les entités du système des Nations Unies pour le développement et les États Membres, pour donner suite aux engagements pris dans le cadre du pacte de financement, et engage l'UNICEF à poursuivre le dialogue avec toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement et les États Membres afin que tous progressent de concert vers le respect des engagements mutuels et interdépendants qu'ils ont pris au titre du pacte de financement ;
4. *Demande* à l'UNICEF, dans le cadre de ses rapports sur le dialogue structuré sur le financement, de lui présenter, avant sa deuxième session ordinaire de 2020, des rapports annuels harmonisés sur l'exécution des engagements pris par chaque entité et sur sa contribution aux engagements collectifs pris au titre du pacte de financement, notamment en ajoutant des jalons annuels, des exemples d'impact au niveau des pays et un exposé sur les progrès escomptés à l'avenir vers les objectifs non encore atteints ;
5. *Rappelant* sa décision 2018/15, prie l'UNICEF de continuer à revoir la présentation et le contenu du rapport sur le dialogue structuré sur le financement afin d'adapter les ressources, y compris les programmes, aux résultats prévus dans le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021, en tenant compte des informations

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (18 septembre 2019).



annuelles sur les ressources ordinaires, les autres ressources, les déficits de financement et les projections au regard des objectifs et des résultats déterminés de l'organisation et des programmes, ainsi que des solutions proposées, et de lui présenter, d'ici la première session ordinaire de 2020, des possibilités d'améliorer la qualité des dialogues structurés sur le financement, à la fois lors des réunions informelles tenues au cours de l'année et lors du dialogue formel tenu à la deuxième session ordinaire.

---